

Groupe Permanent «Post-Accident et territoire»

Compte-rendu de la réunion du 5 novembre 2014

Participants :

ANCCLI/CLI :

- AUTRET Jean-Claude (ANCCLI)
- BARON Yves (Comité Scientifique de l'ANCCLI)
- BOUTIN Dominique (CLI de Chinon)
- CARTIER Michel (Comité Scientifique de l'ANCCLI)
- CHARRE Jean-Pierre (CLI de Marcoule – Gard)
- CORREA Alain (CLIn de Paluel-Penly)
- DEMET Michel (ANCCLI)
- FARANDEAU Sébastien (CLI de Saclay)
- GAILLARD Pierre (CLI de Golfech)
- GALIZI Francis (CLI de Cadarache)
- GENIEZ Daniel (CLI Marcoule – Risques Majeurs CG84)
- HANNECART Etienne (CLI de Iter)
- HერიARD-DUBREUIL Gilles (Comité Consultatif de l'ANCCLI)
- HERNANDEZ Jacky (CLI de Saint Laurent des Eaux)
- HOCQUET-DUVAL Marie-Paule (CLI de Gravelines)
- LHEUREUX Yves (ANCCLI)
- LOUVET Christophe (Risques majeurs, Ville de Lille)
- MARIGNAC Yves (Wise Paris)
- MOUCHET Chantal (CLI de Marcoule-Gard)
- NOE Maïté (CLI de Cadarache)
- PINEAU Coralie (CLI de Gravelines)
- VILLERS Anita (Association EDA – Lille)

.....
La réunion est présidée par Jean-Pierre CHARRE.

Ordre du jour

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 15 mai 2014
- 2) Retour sur le séminaire sur le post-accident des 15 et 16 octobre 2014.
- 3) Point sur un projet de document de bonnes pratiques pour accompagner les acteurs du territoire dans la préparation à la gestion post-accidentelle – Projet ANCCLI/IRSN/ASN.
- 4) Projet d'élaboration d'un Livre Blanc par le GPPA sur la post crise et le post-accident.
- 5) Questions diverses

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 15 mai 2014

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2) Retour sur le séminaire sur le post-accident des 15 et 16 octobre 2014

Chaque membre, ayant participé au séminaire des 15 et 16 octobre dernier sur le post-accident, expose son avis et ses impressions sur cet évènement.

D'une manière générale sont listées ci-dessous les remarques principales des participants :

Points positifs

- L'expérience des Japonais sur la gestion post-accidentelle de Fukushima a été précieuse en enseignements pour différents acteurs en France,
- Leur témoignage a bien démontré que ce sont les élus locaux qui ont pris en charge les populations déplacées et donc la gestion post-accidentelle de l'évènement,
- La démarche du Département du Loiret est jugée exemplaire et démontre que les collectivités peuvent aussi s'engager dans une démarche de préparation à la gestion d'une phase post-accidentelle,
- Débattre de cette thématique (gestion de crise) développe la lucidité des partenaires à discuter d'accidents possibles,
- Avaliser la venue d'un accident permet de construire la réflexion sur sa gestion et la gestion de l'après, cela participe d'un progrès,
- L'intérêt de l'outil OPAL rappelé à plusieurs reprises car il permet de mieux cibler les enjeux et les différents acteurs qui peuvent être concernés,
- OPAL a été révélateur pour certains élus qui ont pu enclencher une démarche sur ce sujet et interpeller d'autres collectivités concernées,
- L'outil OPAL est très utile aux élus et aux acteurs locaux car il leur permet de se rendre compte que la gestion post-accidentelle leur incombe et qu'il faut qu'ils la prennent en charge car l'Etat ne le fera pas tout seul,
- Séminaire riche en enseignements et de bonne qualité technique,
- Des questions sur la gestion de crise ont forcément été posées à plusieurs reprises ; cela va de soi finalement car la gestion de la crise et de la post-crise sont liées. En effet lorsqu'une cellule de crise est mise en place, simultanément une cellule post-accident est aussi créée
- Il est nécessaire de bien réaliser que l'ensemble de la gestion de crise est une responsabilité partagée entre l'Etat et les Collectivités ; cela est bien stipulé dans la Loi de Modernisation de la Sécurité Civile de 2004. En effet elle stipule que le citoyen est responsable de sa sécurité,
- Nécessité de se mobiliser sur des pôles régionaux (réflexion par bassin), tout en gardant les rencontres nationales,
- Ce séminaire a soulevé un grand nombre de questions et montre ainsi le travail qu'il reste à faire....

Points faibles

- Les participants au séminaire sont les mêmes qui participent aux travaux du CODIRPA, du GPPA etc ... Il s'agissait de personnes déjà « initiées »,

- Difficulté de sensibiliser d'autres personnes notamment les élus ne connaissant pas cette thématique,
- Il y a eu de nombreux redits et la présentation de l'outil OPAL était trop longue et détaillée,
- La thématique de la mise à l'abri n'a pas été assez abordée ainsi que l'évacuation sur le pluri-départemental,
- Il est considéré difficilement acceptable les notions de « normes acceptables » et de « niveau acceptables »,
- Les populations vont très certainement se débrouiller toutes seules en cas d'évènement,
- Il a été noté le déficit de la culture « Mesure » dans les présentations des Japonais,
- L'approche multirisque, qui n'a pas été abordée lors du séminaire, de cette thématique pourrait intéresser davantage les élus dont les communes sont souvent soumises à d'autres risques que le nucléaire,
- Un grand nombre d'interventions et donc pas assez de temps pour les échanges,
- Regret de ne pas avoir pu discuter davantage avec la Délégation Japonaise et le manque de moyen pour élargir la démarche OPAL,
- Il est aussi regretté la présence d'un seul journaliste

En conclusion, il est souligné que ce séminaire amène beaucoup de questions et qu'un long chemin reste encore à parcourir. Il faudra offrir aux membres des CLI, d'autres temps d'échanges sur cette thématique.

3) Point sur un projet de document de bonnes pratiques pour accompagner les acteurs du territoire dans la préparation à la gestion post-accidentelle – Projet ANCCLI/IRSN/ASN.

Jean-Pierre CHARRE rappelle rapidement que la phase 2 du CODIRPA est constituée de 2 Groupes de Travail :

GT 1 : Protection des populations suite à un dépôt radioactif en cas de rejet de longue durée.

L'objectif est de mettre à l'épreuve les éléments de doctrine concernant les actions de protection des populations et de gestion des territoires contaminés, en lien avec les dépôts de substances radioactives dans l'environnement qui se forment progressivement lors d'un rejet de longue durée.

GT2 : Implication des acteurs des territoires dans la préparation à la gestion post-accidentelle. Il est question des travaux de ce GT dans la suite de la réunion.

L'objectif est d'accompagner la déclinaison au niveau territorial des éléments de doctrine pour la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire.

Le GT2 a lancé un projet de guide pour l'accompagnement des territoires dans la préparation à la gestion post-accidentelle.

Ce guide est rédigé par l'IRSN, l'ASN et l'ANCCLI qui reste le maître d'ouvrage (Cf. la présentation jointe au compte-rendu). Un prestataire pourra être choisi dans un deuxième temps pour la rédaction de ce guide.

Aujourd'hui le CODIRPA est exemplaire dans sa démarche mais il est nécessaire de le déployer sur les territoires en y associant la société civile afin qu'il soit réellement efficace.

Une discussion s'engage sur la notion de territoire qu'il convient de définir.

Aujourd'hui le territoire correspond au périmètre administratif de la Commune, du Département ou de la Région. Il est d'ailleurs nécessaire de mettre en perspective cette définition avec la réforme territoriale.

Pour le Ministère de l'Intérieur la notion de territoire est directement liée au Préfet et donc au périmètre des Préfectures.

Si on place la notion de territoire dans le contexte d'un accident c'est encore différent. En effet en fonction de la nature de l'accident on aura des situations où plusieurs territoires peuvent être concernés. De même, sur un même territoire il peut y avoir des situations contrastées, telles les tâches de léopards observées à Tchernobyl et Fukushima.

Jean-Pierre CHARRE reprend la présentation point par point (Cf. la présentation en annexe).

Les remarques des participants portent sur :

- la nécessité d'associer les associations à la rédaction du guide, qui peuvent servir de levier d'information pour les populations,
- la difficulté d'impliquer et mobiliser les populations sur les questions de « risques ». Des outils existent tels que les DICRIM ... mais ils sont souvent insuffisants pour développer une bonne culture du risque,
- la notion de PPI est considérée beaucoup trop restrictive, il est nécessaire de porter la réflexion au-delà de ce périmètre,
- le document prévu doit clairement spécifier qu'il apporte une aide aux acteurs locaux,
- ne pas oublier que la gestion post-accidentelle deviendra obligatoire lors de la rédaction des Plans Communaux de Sauvegarde,
- le titre proposé est : « Les territoires face à un accident nucléaire : préconisations à la préparation à la gestion post-accidentelle »,
- les participants souhaitent que le guide se présente à la fois sous un format papier et sur un support interactif sur internet afin que les lecteurs puissent faire part de leurs remarques immédiatement.

4) Projet d'élaboration d'un Livre Blanc par le GPPA sur la post crise et le post-accident.

Michel DEMET précise que le Conseil d'Administration a validé l'idée de la rédaction, au sein du GPPA, d'un Livre Blanc sur la gestion post-accidentelle. Ce document doit permettre de rassembler et de mettre en avant les préoccupations, réflexions et propositions des CLI et de la société civile sur cette thématique, au-delà du cadre réglementaire actuellement imposé par les pouvoirs publics.

L'ANCCLI a donc sollicité Wise-Paris (World Information Service on Energy) pour une mission d'appui méthodologique à la réalisation d'un Livre Blanc consacré à la problématique montante de la gestion post-accidentelle et post-crise d'un accident nucléaire.

L'Association WISE-Paris est représentée ici par Yves MARIGNAC, son Directeur.

Wise-Paris a été créée en 1983 comme bureau français de Wise International.

Cette association a une activité professionnalisée d'information, de conseil et d'expertise sur les questions du nucléaire et de l'énergie au sens large dans un objectif d'intérêt général.

L'association a été coordinatrice auprès du MEDDE sur plusieurs dossiers : Mine d'Uranium, Secrétariat général du débat sur la Transition Energétique, membre des GPE « Réacteurs » et « Usines » de l'ASN.

Wise-Paris travaille avec différents acteurs du paysage « nucléaire » : ASN, IRSN, GreenPeace, MEDDE, Global Chance...

Cette diversité de partenaires et de sujets abordés est gage d'une vision à perspective large à la fois économique, sociale, sociétale, scientifique etc.

La proposition de Wise-paris (voir document joint) est le fruit d'une discussion avec l'ANCCLI

L'objectif est bien d'accompagner un processus d'élaboration en s'appuyant sur les travaux déjà réalisés par l'ANCCLI.

La prestation de Wise s'organisera autour de 3 grands objectifs :

- Rassembler et synthétiser les travaux existants et réalisés par les CLI et l'ANCCLI mais aussi par les différents partenaires français, européens, internationaux ...
- Mettre en discussion les attentes des CLI, élaborer des constats et des pistes de progrès pour les CLI
- Formaliser l'ensemble des propositions sous forme d'un Livre Blanc à destination des CLI et des acteurs institutionnels et non institutionnels sous forme de recommandations pragmatiques.

La mission proposée par Wise-Paris comportera trois phases distinctes inscrites dans un calendrier global.

Phase 1 : Analyse de l'existant (échéance prévisionnelle 15 janvier 2015)

Objectif : analyser l'existant et produire une note d'état des lieux sur les représentations de l'accident nucléaire, sur la doctrine de gestion de l'accident et du post-accident, sur la dimension territoriale et sur le rôle des CLI.

Phase 2 : Elaboration de constats et recommandations (échéance prévisionnelle le 30 avril 2015)

Objectif : préparation d'une première trame enquête auprès de représentants de CLI, enquête auprès d'acteurs institutionnels et échanges intermédiaires avec l'ANCCLI

Phase 3 : Rédaction et formalisation (échéance prévisionnelle 30 juin 2015)

Objectif : proposition éditoriale et rédaction du projet de Livre Blanc.

Discussions

- Les CLI et l'ANCCLI devront se mobiliser afin d'apporter leur contribution sur ces 3 phases.
- La notion de « territoire » fait l'objet de discussions. En effet autour des questions territoriales se posent les questions de cohérence nationale, de dimension internationale ainsi que les questions frontalières.
- Au-delà des membres du GPPA, seront aussi consultés des partenaires extérieurs, dans le cadre d'entretiens individuels, comme l'ASN, l'IRSN, les ministères concernés ainsi que deux exploitants : EDF et AREVA. La question d'intégrer aussi le CEA se pose ; elle sera débattue en fonction de l'intérêt pour la réflexion et du coût supplémentaire.
- Il est important de définir le rôle des CLI pendant la crise. Cette phase est règlementée et est gérée par l'Etat ; les CLI ne pourront qu'exprimer des remarques et non des préconisations. Dans cette phase, elles n'ont qu'un rôle de relais d'information. Cela dit le post-accident commence pendant la crise, les CLI doivent donc d'une manière ou d'une autre y participer ; c'est aussi un gage de confiance auprès des populations.
- Les deux phases « crise » et « post accident » sont indissociables vues du territoire. Le positionnement de la CLI entre les deux phases est nécessaire mais délicat.
- Il est précisé qu'une réflexion sur la gestion de crise et les PPI est en cours au sein du Comité Scientifique de l'ANCCLI. L'approche choisie par le CS est pluridirectionnelle :
 - Approche terrain (participation aux exercices)
 - Approche sûreté (scénario d'aide)
 - Approche radioprotection (mesure de protection des populations)
 - Approche physico-chimique (rejets)
 - Approche pharmaco-médicale (iode)

- Approche sociétale (communication auprès de la société civile)

Les travaux du Comité Scientifique alimenteront le Livre Blanc.

- La formation du public est aussi abordée. En effet il est important de former tous les publics à la situation de crise, d'autant que la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004 place le citoyen au cœur de la crise. Il est plus que nécessaire de mettre en place une éducation aux risques.

- Il serait intéressant que le Guide comporte une étude de cas concrète afin de travailler sur un exemple réel.

- La réflexion devra aussi tenir compte de la rapidité des informations émises par les réseaux sociaux mais dont la saturation est aussi rapide en situation de crise.

Un GT dédié à l'élaboration du Livre Blanc est mis en place au sein du GPPA, il sera composé de : Jean-Pierre CHARRE, Maité NOE Sébastien FARANDEAU, Jean-Claude AUTRET, Michel DEMET, Yves LHEUREUX, Alain CORREA, et Chantal MOUCHET

Ce GT « Livre Blanc » se réunira dans la matinée du mardi 10 février.